

	EXTRAIT DU REGISTRE D DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
---	--

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY

Séance publique du LUNDI 3 JUILLET 2023 à 8h30	Date de convocation : 27 juin 2023
---	------------------------------------

Délibération	<table border="1"> <tr> <td>Membres en exercice :</td> <td style="text-align: center;">21</td> </tr> </table>	Membres en exercice :	21								
Membres en exercice :	21										
N°B2023_57	<table border="1"> <tr> <td>Votants :</td> <td style="text-align: center;">19</td> </tr> <tr> <td>Suffrages exprimés :</td> <td style="text-align: center;">19</td> </tr> <tr> <td>Pour :</td> <td style="text-align: center;">19</td> </tr> <tr> <td>Contre :</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td>Abstention :</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> </table>	Votants :	19	Suffrages exprimés :	19	Pour :	19	Contre :	0	Abstention :	0
Votants :	19										
Suffrages exprimés :	19										
Pour :	19										
Contre :	0										
Abstention :	0										

SECRETAIRE DE SEANCE : ALAUX Sylvie

PRESENTS : ALAUX Sylvie, ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, BELLOTTI-LASCOMBES Emma, DEVIC Bernard, DURAND Viviane, FABRE Alain, GOUIRY Catherine, JAMMES Michel, LAPALU Christian, MARTIN Henri, MARTINAGE Fabienne, MOULY Didier, PARRA Eric, VIALADE Alain

EXCUSES : PY Michel, RIO Jean-Louis	EXCUSES AVEC PROCURATION : HERNANDEZ Joël, MALQUIER Bertrand, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc
--	---

Nomenclature Etat : Finances locales – Divers

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Immobilier d'entreprise -Attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise à la SA SEIA ELECTRONIQUE

Fondée en 1985, SAS SEIA Electronique (code NAF 3313Z) propose des services sur-mesure aux industriels dans les domaines de la maintenance et de la réparation électronique. L'entreprise a su adapter son offre aux industriels du grands sud. Performance et implication dictent la conduite de l'entreprise. Depuis sa création, elle est intervenue auprès de plus de 2000 entreprises : de la micro-entreprise au plus grand groupe, la société apporte des solutions innovantes, rapides, économiques avec une dimension écologique. L'entreprise SEIA dispose de 3 ateliers qui couvrent le sud de la France (Colomiers 31, Vedène 84, et Narbonne 11) et le nord de l'Espagne.

Le siège de la société est localisé au 8 rue du Ratacas – ZI Les hauts de Plaisance à Narbonne.

Elle compte 21 salariés en équivalent temps complet et son chiffre d'affaire en 2022 s'élève à 1 905 047 €. Le prévisionnel de CA indique une croissance de 53 % à l'horizon 2026.

Ainsi le projet immobilier implique la création d'une mezzanine industrielle qui va accueillir le stock de produit en fin de vie et une partie du matériel de négoce, l'espace récupéré, environ 100m², permettra la création d'un atelier de 60m² et d'une salle dédiée aux salariés de 40m². Cette extension est nécessaire au développement de l'entreprise, au bien-être de ses collaborateurs et elle participera au dynamisme local.

La société n'est pas en difficulté au sens de la réglementation européenne, et est à jour de ses obligations fiscales et sociales. Elle déclare une aide reçue de la Région de 15 174 € au cours des 3 dernières années

La Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne réserve son aide aux entreprises qui présentent un projet de développement pluriannuel, complet et cohérent, faisant apparaître les objectifs prioritaires de ce plan de développement et les moyens en investissement ainsi que les résultats mesurables attendus. Le projet de la SAS SEIA Electronique, qui demande une subvention pour l'aménagement et les travaux dans ses locaux, s'inscrit pleinement dans ces objectifs.

Après analyse des documents fournis, le montant total des investissements portant sur les travaux d'aménagement s'élève à 146 142 €. Sur la base des documents fournis, au regard du règlement à l'immobilier, les dépenses éligibles retenues s'élèvent à 67 615 €.

L'entreprise est située en zone AFR, elle peut prétendre à un cumul d'aides publiques de 35%. L'intervention du Grand Narbonne s'inscrit dans le cadre d'une enveloppe budgétaire déterminée annuellement et est plafonnée à 50 000 € maximum par entreprise.

A l'appui de l'analyse technique et financière du dossier, la subvention du Grand Narbonne est calculée sur le montant total des dépenses éligibles. Le montant de la subvention retenue est de 23 665 €, pour la SAS SEIA Electronique.

L'appréciation de l'éligibilité de la SAS SEIA Electronique, des activités exercées et du projet immobilier a été réalisée par le comité d'agrément, le 30 mai 2023. Le comité a émis un avis favorable.

L'obtention de cette subvention par la SAS SEIA Electronique auprès du Grand Narbonne permettra, le cas échéant, d'appeler l'intervention financière de la Région Occitanie.

A l'unanimité, le Bureau décide :

- D'approuver la subvention de 23 665€ pour la SAS SEIA Electronique, pour réorganiser son atelier et étendre sa surface,
- D'autoriser la Région Occitanie à apporter une aide complémentaire,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant à signer la convention type spécifique de cofinancement entre la Région Occitanie et le Grand Narbonne pour la mise en œuvre des aides à l'immobilier d'entreprises, adoptée par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 28 septembre 2022,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout autre document administratif, technique ou financier permettant la poursuite et l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

le : |PREF|
et de sa publication
le : |PUB|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

**Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,**



Maire de Narbonne

**Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération**

